



# Comité **Région SUD** Provence Alpes Côte d'Azur FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME

Alpes de Haute Provence - Hautes Alpes - Alpes Maritimes - Bouches du Rhône - Var - Vaucluse  
SIRET : 782 812 994 000 21

☒ **Siège social** : Vélodrome des Olives, 184 Avenue des Poilus – 13013 MARSEILLE - Tel 04.91.12.23.10 [ffcregionsud@gmail.com](mailto:ffcregionsud@gmail.com)

☐ **Antenne** : Vélodrome de Costebelle, 83400 HYERES Tel 04.94.38.50.55

## SELECTIONS COURSES NATIONALES / COUPES DE FRANCE / CHAMPIONNAT DE FRANCE ROUTE FEMMES SAISON 2024

N/REF. CL/BJ – 20240228 – 1

Marseille, le 28 février 2024

Objet. **Sélection courses Route Femmes 2024**

### Règlement des sélections pour les courses et Coupes de France Femmes route 2024

**Responsabilités du Sélectionneur** : L'Agent de développement du comité Région Sud joue un rôle central en tant que sélectionneur, collaborant étroitement avec les membres de l'Équipe Technique Régionale dédiée à la route féminine pour prendre des décisions de sélection judicieuses et éclairées.

**Critères d'Éligibilité** : L'éligibilité à l'équipe du comité Région Sud est **octroyée aux athlètes répondant aux critères** spécifiés ci-dessous. La priorité est clairement accordée à la sélection régionale, reléguant toute autre sélection départementale ou structure de droit privé au second plan.

**Processus de Sélection** : Dans l'intérêt de l'équipe, l'ADV en concertation avec l'ETR opère ses choix parmi les athlètes éligibles en tenant compte de critères tels que **l'intégration au collectif, les qualités spécifiques du sportif, son état de forme** au moment de la sélection, et son évolution probable. La **participation active aux actions de sélection et aux stages de préparation est fortement recommandée.**

**Obligations des Sélections** : Les **obligations de sélection s'étendent aussi bien aux titulaires qu'aux remplaçants**, ces derniers pouvant être désignés à tout moment à partir de l'annonce initiale de la sélection.

**Conditions de Sélection et Engagement Essentiel** : Aucune sélection n'est considérée comme **définitive**, dépendant étroitement de la conformité de la préparation établie par l'Agent de développement et des **objectifs de compétitivité du sportif à l'échelle nationale.** L'ADV en concertation avec l'ETR conserve le **droit de retirer de la liste des athlètes sélectionnables ou sélectionnés** tout sportif jugé incapable de disputer la compétition dans des conditions optimales. Je peux également décider de **ne pas appliquer les quotas attribués au comité régional** après validation du Président du Comité Régional. Il est fondamental de souligner que la sélection vise avant tout à offrir au coureur une **démarche de formation et une expérience bénéfique** pour sa carrière future, mettant en avant



# Comité **Région SUD** Provence Alpes Côte d'Azur **FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME**

**Alpes de Haute Provence - Hautes Alpes - Alpes Maritimes - Bouches du Rhône - Var - Vaucluse**  
**SIRET** : 782 812 994 000 21

**l'importance de l'engagement total du coureur pour sa réussite individuelle et celle du collectif.**

Afin de permettre aux coureuses de participer aux compétitions avec le maillot du comité régional, les sélections sont établies en prenant en considération plusieurs critères essentiels. Ces critères, soigneusement définis, permettent d'évaluer **les compétences, les performances et le potentiel de chaque sportive**, assurant ainsi **une sélection équitable et représentative**. Parmi les critères figurent notamment **les résultats antérieurs** lors de compétitions régionales, **les aptitudes techniques, la progression individuelle, la motivation et l'engagement** envers le sport, créant ainsi une **base solide pour constituer une équipe compétitive et prometteuse**. Cette approche réfléchie garantit la **représentation optimale** du comité régional lors des compétitions nationales, offrant aux cyclistes une opportunité de se mesurer au plus haut niveau de compétition.

## **Critères des sélections courses route Femmes 2024**

➔ **Déplacement Comité Régional en fonction des critères + des courses + des sportives (prise en charge de coureuses)**

Au fil des années, le cyclisme féminin et ses compétitions ont connu un essor significatif, à travers diverses régions de la France. Ces compétitions spécifiquement dédiées aux athlètes féminines représentent bien plus qu'une simple série de courses ; elles constituent une véritable plateforme permettant aux sportives de s'épanouir, de développer leurs compétences et de se mesurer les unes aux autres, que ce soit au sein de la même catégorie ou dans des catégories différentes.

Durant la saison 2023, notre comité régional a déployé un plan ambitieux visant à soutenir et promouvoir activement le cyclisme féminin au sein de notre région. Les résultats ont été palpables, avec des coureuses parcourant des milliers de kilomètres pour participer à des courses de renom, inscrites aussi bien au calendrier français qu'international. Ces événements ont été des catalyseurs pour le développement du cyclisme féminin, mettant en lumière le talent et l'engagement exceptionnels des participantes.

Malgré la conclusion de ce plan de sauvegarde à la fin de la dernière année, le départ de nombreuses sportives vers de nouvelles équipes et la transition vers une nouvelle saison, notre engagement envers le cyclisme féminin demeure présent. Nous sommes déterminés à poursuivre nos efforts et à créer un environnement propice à la progression continue des femmes pratiquant le cyclisme en compétition au sein de notre région. Nous aspirons à encourager la participation, à favoriser l'excellence sportive et à offrir des opportunités uniques pour les cyclistes féminines talentueuses de s'épanouir sur la scène régionale et nationale.

Pour effectuer des sélections et participer aux compétitions, l'ADV a établi des critères spécifiques pour les femmes. Voici la liste des critères ci-dessous.



# Comité **Région SUD** Provence Alpes Côte d'Azur **FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME**

Alpes de Haute Provence - Hautes Alpes - Alpes Maritimes - Bouches du Rhône - Var - Vaucluse  
**SIRET** : 782 812 994 000 21

## Critères :

- Participation aux **compétitions régionales** (Région Sud et/ou régions proches) (**pas seulement courses féminines**)
- Participation au stage 100% filles **recommandé**
- Participation aux **championnats régionaux obligatoire**
- Démontrer sa motivation auprès de l'ADV
- Niveau sportif respectable pour la participation aux compétitions nationales

## Critères des sélections Championnats de France de l'avenir route Femmes 2024

→ **Déplacement Comité Régional (sans prise en charge de coureuses)**

Les championnats de France de l'avenir 2024 se dérouleront à Altkirch (Grand Est) du mercredi 8/05 au dimanche 12/05.

Les quotas pour la participation aux épreuves de CLM ne sont pas encore donnés par la FFC.

Voici une liste exhaustive des différentes compétitions présentes lors de ce championnat pour les U19 et U23 féminines :

- Contre la montre individuel (U19) → 21,5km (08/05/2024)
- Contre la montre individuel (U23) → 21,5km (08/05/2024)
- Contre-la-montre relais mixte (U19) → 18,8km (10/05/2024)
- Course en ligne (U23) → 98,8km (11/05/2024)
- Course en ligne (U19) → 81,9km (12/05/2024)

## Critères CLM:

- Résultats du début de la saison jusqu'à fin avril
- Prise en compte des sélections 2023
- Capacités démontrées dans les CLM
- Formation pour la saison 2025
- Capacités + motivation de participer aux championnats de France avec le comité Région Sud

## Critères Course en ligne :

- Pas de quota existant pour la participation à la course en ligne
- Démonstré sa motivation pour la participation (engagement + compétition) avec le comité Région Sud



# Comité **Région SUD** Provence Alpes Côte d'Azur FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME

Alpes de Haute Provence - Hautes Alpes - Alpes Maritimes - Bouches du Rhône - Var - Vaucluse  
SIRET : 782 812 994 000 21

## Critères des sélections Championnats de France route Elites Femmes 2024

→ Pas de déplacement Comité régional

Les championnats de France Elites 2024 se déroulent à Avranches – Mont Saint Michel – Saint-Martin-de-Landelles du jeudi 20/06 au dimanche 23/06.

Les quotas pour la participation aux épreuves de CLM ne sont pas encore donnés par la FFC.

Voici une liste exhaustive des différentes compétitions présentes lors de ce championnat pour les Elites féminines :

- Contre la montre Elites Femmes (amateur + professionnel) → 35,1km (20/06/2024)
- Course en ligne Elites Femmes (amateur + professionnel) → 125,8km (22/06/2024)

### Critères CLM + Course en ligne :

- Licence Open ou Elites
- Résultats du début de la saison jusqu'à mi-juin
- Pas de quota pour la course en ligne (voir avec le comité pour engagement et participation)

Étant donné le nombre de féminines et le niveau présent au sein de notre région, l'agent de développement du comité régional surveillera attentivement la sélection des participants, en privilégiant les individus les plus talentueux, motivés, collaboratifs et respectueux. Conformément à ce qui a été mentionné précédemment, l'agent de développement en concertation avec l'ETR devra prendre des décisions, et nous vous remercions de les suivre et respecter scrupuleusement.

Très cordialement.

Aymeric BOULANGER  
AED Région Sud

Christian LAZARINI  
Président du Comité  
Région Sud